



Regroupement familial pour les algeriens

Par **djamrere**, le **07/10/2009** à **22:11**

Bonjour,j'espere que j'aurais plus d'informations en exposant mon cas a propos de regroupement familial, ma femme est residente en france (carte de resident d'algerien) depuis 2005,divorceé en dec 2007,on est marié les 23 avr 2009 a paris, sachant qu'on a une petite fille de 10 mois.donc voila elle a déposé le dossier de regroupement familial le 03 sept 2009 a ofii du 93.la visite de la maison a eu lieu le 29 sept 2009.donc ma question qu'elle sont les etapes a suivre,est ce que je serais convoqué au niveau du consulat de france a alger, et qu'elle sont les pieces a fournir,sachant qu'on est marié en france et notre fille née en france.merci d'avance de me soulager.j'attend vos reponses avec impatience.merci encore une fois.

Par **sam92**, le **09/10/2009** à **01:09**

bonjour rnpuisque votre epouse entamera la procedure du RF vous devez rentrer en algerie car vous recevrez une convocation de l'ambassade de france a alger pour leur fournir un dossier complementaire pour instruction du dossier donc votre epouse depose le dossier a l'ofii(anaem) apres yaura une visite de l'agent d'anaem au domicile puis vous recevrez une convocation pour se presenter et voir si la personne est bien en algerie et pour verifier l'etat civil et pour les document les voicirncopie integral de la votre et celle de votre epouse rncopie integrale de votre acte de mariage rnlivret de famille en arabe et sa traduction en francais rn5 premieres pages de votre passeport rnla residence de chacun de vous fiche familiale rnapres le dossier que votre femme a déposé sera transmis a la prefecture pour decider .rndonc en general la procedure risque de prendre du temps entre 6 mois jusqu'a deux ans selon les prefecture rnbonne chance et renseigne toi bien aupres de l'anaem .rnbbon courage

Par **djamrre**, le **09/10/2009** à **21:56**

bonjour, il faut lire bien mon message.merci!!

Par **sam92**, le **13/10/2009** à **01:24**

bonjour desolée je me suis précipité a repondre sans bien comprendre le message rnpour les papiers je t'ai cité ce que tu dois faire et pour les etapes qui suivront les voici /rnapres avoir déposé le dossier rnvsite d'un agent de l'anaem pour le domicile rnconvocation de l'ambassade de france a lager pour depot du un dossier complementaire rnl'anaem envoie ton dossier a la prefecture pour une decision rnl la pref t'envoie une reponse inchallah positive par courrier rnl le paiement de la redevance 265 euro pour les algeriens rntu recois un courrier de la part de l'anaem (un formulaire visa et une lettre ic3rnde pots de ces papiers avec le passeport et le cheque etc ... a l'ambassade france pour demande de visarnretrait du passeport avec visa dessus .rnj'espere que j'etais bien explicite et desolée pour le precedant je me suis précipité sans le finir.rnbon courage et bonne chance .

Par **cmkh**, le **13/10/2009** à **19:10**

surtout ne rentre pas en Algérie rntu sera bloqué un bon moment reste ici même si ca prend du temp

Par **wiwizze**, le **26/01/2010** à **12:32**

slt ne rentrez pas de suite il faut attendre la convocation du consulat a alger et puis vous etes obligé de rentrer pr vous presentez .. si non vs serez bloqè la pr rien c mon cas je suis rentrè et je suis bloqè en algerie

Par **Dadou**, le **09/08/2010** à **09:57**

Bonjour,rnrnPouvez-vous me dire exactement quelles sont les pièces à fournir lors de la convocation en Algérie, mon mari a déposé un dossier le 20 juillet, la visite du domicile est prévu le 20 Août donc j'aimerais préparer le dossier qu'on me demandera en Algérie.rnrnrnAutre chose, sur mon acte de naissance , la mention mariée n'est pas encore rajoutée, sachant que le mariage civil s'est fait en France(avec un visa touristique), y'a t'il d'entre vous qui ont le même problème, j'avais lu sur un forum qu'un couple s'est vu refusé le regroupement juste parceque la mention mariée manquait sur l'acte de l'épouse, pourtant ya bien un acte de mariage faisant foi.rnrnMerci d'avance

Par **wissem**, le **30/09/2010** à **02:40**

SLT TT LE MONDE?VOICI MON PARCOUR. JE SS UN TUNISIEN JE ME SS MARI2 AVEC UNE ALGERIENNE DEPUI 2008 EN FRANCE PLUS KE SA EN A UNE FILLE DE 4 MOI .G DEPOSE MON DOSSIé CHER LOFFI DE 93 apres je me ss rentré EN TUNISIE G PASSé LE TESTE LINGUISTIQUE .BON APRES 6 MOI DATTEND REFUSE DE DOSSIé POUR 2 METRE CARRé KI MANKE AU SURFACE AU LOGEMEN .EN A FAI UN RECOUR POUR LE PREFET SI TJOUR REJETé.15 05 2010 EN A FAI UNE DEXIEMME DEMANDE AVC UNE AUTRE LOGEMENT BIEN . DE PUI LA EN A PA DES NOUVEL . EST CE KE YA UN MOIYEN DE RALENCé mon dossié PAR UN AVOCAT?MA FEMME ELLE TRAVAILLE DEUIS 5 ANS ET LA MA FILLE ELLE A 15 MOIS. MERCIE DAVANCE

Par **wissem**, le **30/09/2010** à **02:42**

SLT TT LE MONDE?VOICI MON PARCOUR. JE SS UN TUNISIEN JE ME SS MARI2 AVEC UNE ALGERIENNE DEPUI 2008 EN FRANCE PLUS KE SA EN A UNE FILLE DE 4 MOI .G DEPOSE MON DOSSIé CHER LOFFI DE 93 apres je me ss rentré EN TUNISIE G PASSé LE TESTE LINGUISTIQUE .BON APRES 6 MOI DATTEND REFUSE DE DOSSIé POUR 2 METRE CARRé KI MANKE AU SURFACE AU LOGEMEN .EN A FAI UN RECOUR POUR LE PREFET SI TJOUR REJETé.15 05 2010 EN A FAI UNE DEXIEMME DEMANDE AVC UNE AUTRE LOGEMENT BIEN . DE PUI LA EN A PA DES NOUVEL . EST CE KE YA UN MOIYEN DE RALENCé mon dossié PAR UN AVOCAT?MA FEMME ELLE TRAVAILLE DEUIS 5 ANS ET LA MA FILLE ELLE A 15 MOIS. MERCIE DAVANCE